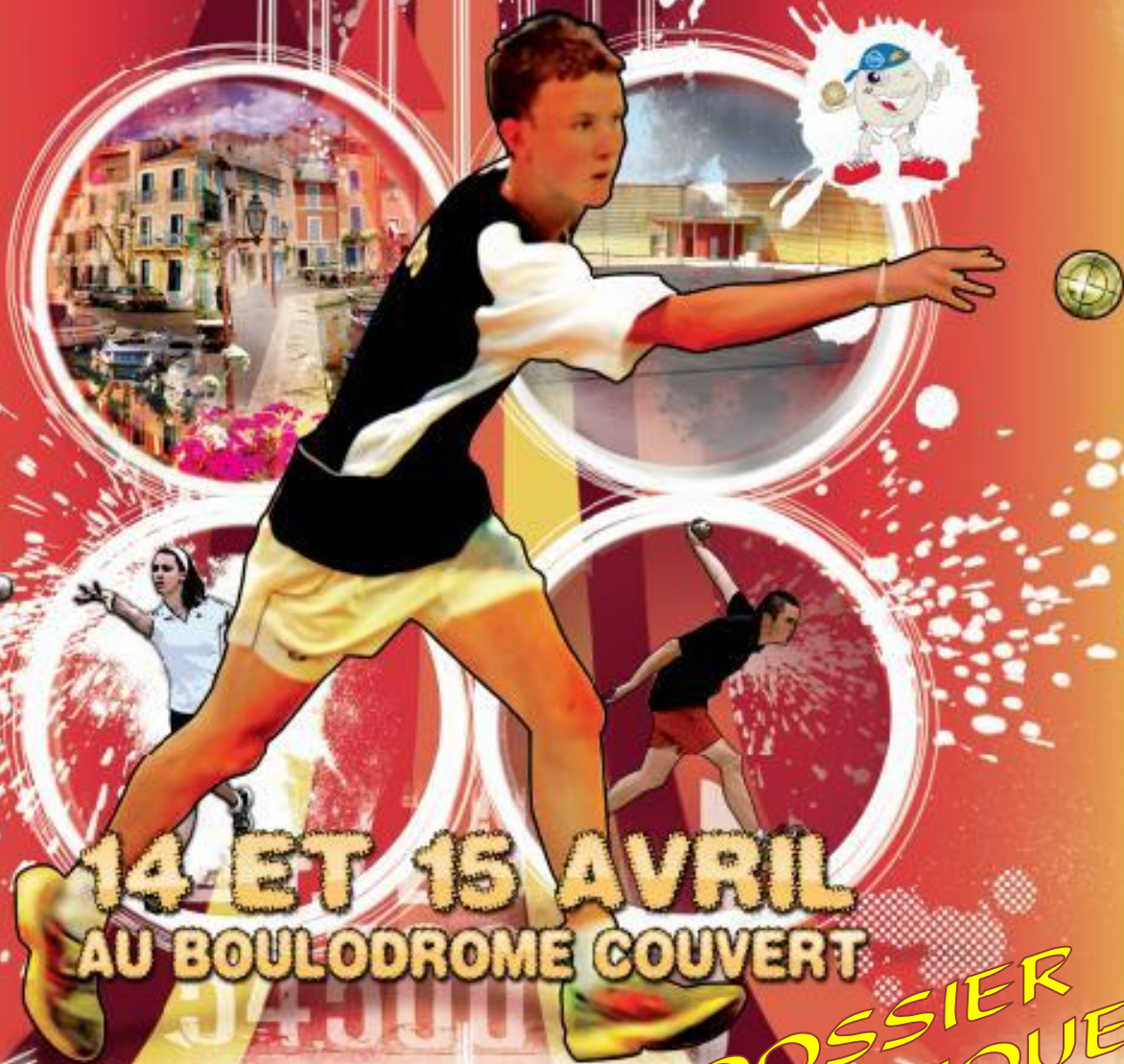


FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT-BOLLES

FRANCE TIRES

MARTIGUÉS 2012

Tir Progressif et Tir de Précision



14 ET 15 AVRIL
AU BOULODROME COUVERT

DOSSIER
TECHNIQUE



Programme & Réglement

FRANCE TIRS 2012 - Programme technique de la compétition

Samedi 14 avril

08 :45	OUVERTURE DU CHAMPIONNAT – SERMENT des arbitres et athlètes	
09 :00	TIR DE PRECISION	Masculin / G23 / Féminin / F23 / G18
10 :50	TIR PROGRESSIF	Masculin / Féminin / G23 / F23 / G18
12 :30	TIR DE PRECISION	G15 / F18 / F15
13 :45	TIR PROGRESSIF	F18 / G15 / F15
14 :45	TIR DE PRECISION	Masculin / G23 / Féminin / F23 / G18
16 :40	TIR PROGRESSIF	Masculin / Féminin / G23 / F23 / G18
18 :00	TIR DE PRECISION	G15 / F18 / F15
19 :15	TIR PROGRESSIF	F18 / G15 / F15
20 :45	GALA DU FRANCE TIRS	
21 :30	TIR PROGRESSIF	Masculin / Féminin - FINALES

Dimanche 15 avril

08 :15	EPREUVES DE BARRAGE pour les catégories jeunes	
08 :45	TIR DE PRECISION	½ finales Masculin / Féminin / G23 / F23 / F18 / F15 et ¼ Finales G15 / G18
10 :30	TIR PROGRESSIF	½ finales G18 / G15 / F18 / F15 / F23 / G23
11 :15	TIR DE PRECISION	½ finales G18 / G15
12 :15	TIR DE PRECISION	Masculin / Féminin - Finales
13 :30	TIR PROGRESSIF	G15 / F15 - Finales
14 :00	TIR DE PRECISION	G18 / F18 - Finales
14 :30	TIR PROGRESSIF	G23 / F23 - Finales
15 :00	TIR DE PRECISION	G15 / F15 - Finales
15 :30	TIR PROGRESSIF	G18 / F18 - Finales

REGLEMENT : Championnats de France de Tir de Précision



1. Catégories : MASCULIN / FEMININ / G23 / F23

Un classement national, établi lors de la saison sportive des clubs, désigne huit qualifiés.

Phase de qualification : Les 8 participants effectuent 2 passages.

A l'issue de ces deux passages, les 4 premiers du classement de cette phase sont qualifiés.

En cas d'égalité à l'issue de la phase de qualification, le classement national départagera les athlètes.

½ Finales : Cette phase se déroule en duel.

L'athlète classé(e) premier(e) affronte l'athlète classé(e) quatrième, et l'athlète classé(e) deuxième affronte l'athlète classé(e) troisième.

Finale : Les athlètes qui ont remporté leur ½ finale s'affrontent en finale (*duel*).

En cas d'égalité lors des ½ finales et finale, l'épreuve se poursuit immédiatement par la mort subite (RTI).

2. Catégories : F18 / F15

Huit athlètes sont qualifiées, selon les modalités définies par la C.N.J.

Phase de qualification : Les 8 participants effectuent 2 passages.

A l'issue de ces deux passages, les 4 premières du classement de cette phase sont qualifiées.

½ Finale : Cette phase se déroule en duel.

L'athlète classée première affronte l'athlète classée quatrième et l'athlète classée deuxième affronte l'athlète classée troisième.

Finale :

Les athlètes qui ont remporté leur ½ finale s'affrontent en finale (*duel*).

En cas d'égalité, les athlètes concernées effectueront une épreuve de barrage.

3. Catégories : G18 / G15

Seize athlètes sont qualifiés, selon les modalités définies par la C.N.J.

Phase de qualification : Les 16 participants effectuent 2 passages.

A l'issue de ces deux passages, les 8 premiers du classement de cette phase sont qualifiés.

½ Finales : Cette phase se déroule en duel.

Match A : 1^{er} contre 8^{ème} / Match B : 2^{ème} contre 7^{ème} / Match C : 3^{ème} contre 6^{ème} / Match D : 4^{ème} contre 5^{ème}

½ Finales : Cette phase se déroule en duel.

Vainqueur du match A contre vainqueur du match D / Vainqueur du match B contre vainqueur du match C

Finale : Les athlètes qui ont remporté leur ½ finale s'affrontent en finale (*duel*).

En cas d'égalité, les athlètes concernés effectueront une épreuve de barrage (Réf. ci après).



REGLEMENT : Championnats de France de Tir Progressif

1. Catégories : MASCULIN / FEMININ

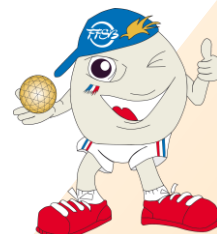
Un classement national, établi lors de la saison sportive des clubs, désigne huit qualifiés.

Phase de qualification : Les 8 participants effectuent 2 passages.

A l'issue de ces deux passages, les 3 premiers du classement de cette phase sont qualifiés.

Finale : Les 3 athlètes les mieux classés, à l'issue de la première phase, s'affrontent en finale.

En cas d'égalité, le classement national départagera les athlètes.



2. Catégories : G23 / F23

Un classement national, établi lors de la saison sportive des clubs, désigne huit qualifiés.

Phase de qualification : Les 8 participants effectuent 2 passages.

A l'issue de ces deux passages, les 4 premiers du classement de cette phase sont qualifiés.

½ Finale : Les 4 athlètes les mieux classés à l'issue de la première phase effectuent un passage. *A l'issue de ce passage, les 3 premiers du classement de cette phase sont qualifiés.*

Finale : Les 3 athlètes les mieux classés, à l'issue de la ½ finale, s'affrontent en finale.

En cas d'égalité, le classement national départagera les athlètes.

3. Catégories : F18 / F15

Huit athlètes sont qualifiées, selon les modalités définies pas la C.N.J.

Phase de qualification : Les 8 participants effectuent 2 passages.

A l'issue de ces deux passages, les 4 premiers du classement de cette phase sont qualifiés.

½ Finale : Les 4 athlètes les mieux classés à l'issue de la première phase effectuent un passage.

A l'issue de ce passage, les 3 premières du classement de cette phase sont qualifiées.

Finale : Les 3 athlètes les mieux classées, à l'issue de la ½ finale, s'affrontent en finale.

En cas d'égalité, les athlètes concernées effectueront une épreuve de barrage (Réf. ci après).

4. Catégories : G18 / G15

Seize athlètes sont qualifiés, selon les modalités définies pas la C.N.J.

Phase de qualification : Les 16 participants effectuent 2 passages.

A l'issue de ces deux passages, les 8 premiers du classement de cette phase sont qualifiés.

½ Finale : Les 8 athlètes les mieux classés à l'issue de la première phase effectuent un passage.

A l'issue de ce passage, les 3 premiers du classement de cette phase sont qualifiés.

Finale : Les 3 athlètes les mieux classés, à l'issue de la ½ finale, s'affrontent en finale.

En cas d'égalité, les athlètes concernés effectueront une épreuve de barrage (Réf. ci après).

REGLEMENT JEUNES : Epreuve de barrage

1. Principe :

L'épreuve de barrage sert à départager des athlètes des catégories G18 / F18 / G15 / F15 qui sont à égalité à l'issue d'une phase, en vue de qualification, au tour suivant.

2. Schémas :

Tir progressif :



Tir de précision :



3. Mise en place :

Le barrage s'effectue sur les terrains de l'épreuve concernée.

Si le barrage se déroule à l'issue de la phase éliminatoire :

Les athlètes sont positionnés sur leur terrain de barrage par les délégués en charge de la compétition. Ces derniers définissent aussi l'ordre de passage des athlètes, et veillent au bon fonctionnement de l'épreuve. Les délégués définissent une période d'échauffement spécifique, à l'issue de celle-ci, l'épreuve débute.

Si le barrage se déroule à l'issue d'un ¼ de finale, d'une ½ finale ou d'une finale :

Immédiatement après l'épreuve spécifique (Tir de Précision, ou Tir progressif), les athlètes prennent possession de leur terrain, désigné par les délégués en charge de la compétition, et l'épreuve débute sans échauffement.

4. Déroulement :

Les athlètes, à départager, tirent alternativement un boules par cible (boule blanche de diamètre 100 mm). Les cibles évoluent sur les trois premières alvéoles du tapis en montée et descente, quelque soit le résultat du tir. Les athlètes tirent donc 5 boules : Alvéole 1 puis 2 puis 3 puis 2 puis 1. Ils marquent 1 point par réussite et 0 en cas d'échec de leur tir. A l'issue, de ces cinq tirs, les athlètes ayant le plus de points sont qualifiés selon le nombre de place à pourvoir. En cas de nouvelle égalité entre concurrent ... l'épreuve de barrage se poursuit avec la règle de la mort subite.

Cas particulier : En cas d'égalité au bout de 5 tirs lors de la mort subite, le classement national départage les athlètes.